

Quand le Procureur général de Rennes donne raison à Zemmour !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 1 décembre 2020



Jean-François Thony, le procureur général de Bretagne partant à la retraite.

Ce sont [les patriotes bretons de breizh-info.com qui ont relevé la nouvelle du journal régional "Le Télégramme".](#)

**Mineurs étrangers délinquants.
Le procureur de Rennes donne raison à Zemmour.**
28/11/202

Ne boudons pas notre plaisir !

S'il lit le Télégramme du 25/11, le ministre de la justice Dupont-Moretti risque de s'étrangler de rage. Alors qu'à Paris le parquet poursuit Eric Zemmour pour ses propos sur les « mineurs » étrangers, à Rennes, Jean-François Thony, le procureur général de Bretagne, confirme sur le fond l'analyse de l'éditorialiste de CNews. Jean-François Thony n'est plus qu'à quelques jours de la retraite, cela peut expliquer la franchise de ses paroles...

[Je passe au Télégramme :](#)

A la question : "Quel a été l'impact des deux confinements sur l'activité des parquets de la cour d'appel ? Et **NOTEMMENT SUR LES MINEURS ETRANGERS qui occupent beaucoup les forces de l'ordre ?**"

On notera que la presse régionale pose ici une question iconoclaste par rapport aux médias officiels !

.../... La délinquance se porte bien. Les mineurs isolés continuent à arriver. On a de plus en plus de procédures. Il y a les mineurs isolés envoyés par des filières dans le but de commettre des cambriolages ou des vols. Ces filières organisées viennent du Maroc, d'Algérie, d'Albanie ou de Roumanie. On parle de filières, mais on est plus proche de familles qui organisent l'arrivée des petits-cousins, de leurs amis, etc. Le problème, c'est que le système protecteur français est exploité. En Ile-et-Vilaine, 70 % des jeunes qui arrivent et se déclarent mineurs sont en fait majeurs. Depuis 2016, les examens osseux ne sont réalisés qu'avec le consentement desdits mineurs. Ça enlève tout moyen de prouver la majorité ou la minorité. La justice ne peut rien. La réponse est politique. Il faut mieux contrôler les départs dans les pays concernés qui n'arrivent pas à nourrir leur jeunesse.

Le problème est posé clairement !

- La délinquance est confirmée fortement liée aux dits mineurs étrangers (et là ne sont pas évoqués les agressions, voire pire) !*
- C'est l'étranger qui décide de nous les envoyer pour toutes les rapines possibles pour en faire parvenir les produits au pays d'origine.*
- Quatre pays sont clairement cités !*
- La France est victime de son système protecteur, fort naïf !*
- Le problème est politique !*
- Les pays d'origine sont incapables d'avoir une politique à la hauteur pour régler la fuite et assurer l'éducation de leurs enfants !*

Et maintenant un hymne à Zemmour !

<//resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2020/11/zemmour-copie-2.mp4>